

PROJET D'ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2021, À 20 H

Conformément aux diverses recommandations et directives émises par le gouvernement et les autorités de la Santé publique du Québec, dont l'arrêté ministériel 2020-004, la séance ordinaire du 2 mars 2021 se tiendra à huis clos et par visioconférence. Un enregistrement audio de la séance sera, par la suite, publié sur le site internet de la Municipalité.

Période de questions pour la séance

Les citoyennes et les citoyens sont invités à transmettre par courriel à info@stdavid.qc.ca ou par téléphone au 450-789-2288 les questions destinées aux membres du Conseil, et ce, avant 14 h le 2 mars 2021.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Séance ordinaire du 2 février 2021;
4. PRÉSENTATION DE RAPPORTS FINANCIERS
 - 4.1 Rapport financier au 31 janvier 2021;
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES
 - 5.1 Liste des comptes à payer et des comptes payés en février 2021;
6. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE
7. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 7.1 Quote-part du financement du régime de prestations supplémentaires des élus pour l'année 2021;
 - 7.2 Mandat pour l'optimisation de la structure organisationnelle de la municipalité;
 - 7.3 Mandat pour la vérification de l'état général d'une résidence;
 - 7.4 Achat de micros et d'un haut-parleur sans fil;
 - 7.5 Ouverture de l'hôtel de ville à la population;
 - 7.6 Adhésion de la Municipalité à l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie;
 - 7.7 Demande de l'Association pulmonaire du Québec en lien avec la réduction de l'herbe à poux;
8. LOISIR ET CULTURE
 - 8.1 Contribution financière 2021 à Embellissement Saint-David;

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE